

INTRODUCTION

L'éducation est un droit fondamental pour le plein épanouissement de l'homme. Elle constitue une condition sine qua non pour la paix, la stabilité politique et pour le décollage économique d'un pays. La plupart des instruments juridiques internationaux, à savoir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948, la Déclaration des Droits de l'Enfant du 20 Novembre 1959, la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement adoptée par l'UNESCO en date du 14 Décembre 1960, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 Juin 1981,... reconnaissent expressément ce droit économique et socioculturel. Au plan national, la République du Bénin reconnaît également le droit de l'être humain à la sécurité ou à la protection sociale : « La personne humaine est sacrée et inviolable. L'Etat a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger. Il lui garantit un plein épanouissement. A cet effet, il assure à ses citoyens l'égal accès à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi».

Aussi, de 1961 à 2002, de nombreuses rencontres au plus haut niveau ont été consacrées à l'avenir et à l'essor des systèmes éducatifs en Afrique [Addis-Abeba (1961), Abidjan (1964), Nairobi (1968), Lagos (1976), Harare (1982), Dakar (1991), Durban (1998), Dar Es Salam (2002)]. Depuis, les décideurs n'ont cessé de soutenir que l'enseignement et la formation doivent jouer un rôle primordial dans l'essor de leurs jeunes nations. L'éducation primaire complète est un tremplin pour que les futurs adultes soient durablement alphabétisés, six ans de scolarisation

s'avérant être un strict minimum pour ne pas oublier ses connaissances en termes de lecture et d'écriture. Cette éducation de base, non seulement prévient les risques de pauvreté, mais permet également d'en sortir d'une génération à la suivante. Elle permet également aux individus par le biais de l'accumulation du savoir et des aptitudes qui en découlent, de jouer un rôle actif dans la société et de participer au processus de développement économique et social du pays. Ainsi, divers niveaux d'enseignements existent selon les pays. Au Bénin, nous distinguons trois niveaux d'enseignement à savoir : les enseignements maternel et primaire, les enseignements secondaires et de la formation professionnelle et les enseignements supérieurs et de la recherche scientifique. L'enseignement maternel et primaire qui est l'un des trois niveaux de l'éducation formelle constitue une étape obligatoire dans le cursus académique. Jusqu'en 2002, le contexte économique a été caractérisé par une évolution favorable du produit intérieur brut (PIB) et l'amélioration de la capacité à collecter des recettes fiscales, donnant à l'État des ressources accrues pour son fonctionnement. Les améliorations notables en termes de taux de croissance du PIB et de ressources disponibles pour l'État lui permettraient de contribuer davantage aux financements nécessaires à l'éducation pour l'achèvement des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Toutefois, les ressources allouées au département de l'éducation ne sont pas une condition suffisante pour la réalisation des objectifs escomptés, encore faudrait-il que ces ressources soient utilisées de façon optimale. En effet, l'on pourra améliorer la qualité du système éducatif avec un même volume voire, un volume moindre de dépenses publiques en réalisant des économies d'échelles. Ainsi, le système éducatif ne pourrait être performant si on ne mobilise pas les moyens pertinents. Mais nous devons cibler la qualité de l'offre éducative non pas du côté des ressources mais plutôt des résultats obtenus. Plusieurs indicateurs sont

utilisés par le MEMP pour évaluer ces résultats.

Pour améliorer l'efficacité de ce système à travers l'optimisation de ses résultats, il est donc nécessaire d'analyser le taux brut de scolarisation résumant les informations contenues dans les facteurs influençant son rendement. Cet indicateur devrait permettre en effet, d'apprécier annuellement son efficacité. Il devrait également favoriser une bonne orientation des politiques gouvernementales du Bénin dans l'éducation. Telles sont les raisons qui justifient le choix de notre thème d'étude intitulé comme suit : « **analyse de l'efficacité interne de l'enseignement primaire au Bénin de 2000 à 2014** ».

Pour atteindre ces objectifs, la présente étude s'articule autour de trois chapitres. Dans le premier chapitre nous présenterons le cadre institutionnel de l'étude ; ensuite dans le second chapitre nous aborderons le cadre théorique et méthodologique de l'étude et enfin l'analyse empirique des résultats fera l'objet de notre dernier chapitre.

CHAPITRE 1 : LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Dans le premier chapitre, nous présenterons en un premier lieu le cadre et les observations de notre stage et en un second lieu les difficultés rencontrées et le choix de la problématique.

SECTION1: Présentation de la structure de stage.

Dans cette première section, nous nous consacrerons essentiellement à édifier la charpente de notre recherche. Nous présenterons ici dans un premier temps, le cadre nous ayant servi de lieu de stage et dans un second temps, les travaux exécutés par nous et nos observations de stage.

Paragraphe 1 : Historique, objectifs et structure organisationnelle

1-1-Historique du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)

Dans l'optique de déterminer la problématique de l'étude et conformément aux exigences du référentiel des mémoires de licence, nous avons effectué un stage couvrant la période du 19 Janvier au 17 Avril 2015 AU Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (MEMP). Malgré son statut de capitale du Bénin, la ville de Porto-Novo n'abrite qu'un seul département ministère qui est celui du MEMP. Ce ministère est situé sur le Boulevard « Sourou Migan APithy », au quartier Oganla à Porto – Novo. Plusieurs missions et attributions lui sont conférées d'après le décret N° 2008-733 du 22 Décembre 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire. Comme missions, le MEMP est chargé de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de la politique

générale de l'Etat en matière d'éducation, d'enseignement et de formation conformément aux lois et règlement en vigueur en République du Bénin. Ses attributions couvrent l'ensemble des activités spécifiques d'éducation et de formation dans les enseignements maternel et primaire.

Pour son bon fonctionnement, le MEMP comprend :

- ❖ Un Cabinet du Ministère ;
- ❖ Un Secrétariat Général du Ministère ;
- ❖ Des directions centrales et techniques ;
- ❖ Des organisations, entreprises publiques et semi-publique sous tutelle ;
- ❖ Des organes consultatifs et/ ou délibératifs nationaux ;
- ❖ Des structures déconcentrées.

1-2-Objectif et Structure organisationnelle

L'une des directions centrales est la Direction de la Programmation et de la Prospective(DPP). Elle est régie par le décret susmentionné. Elle est chargée, en collaboration avec les autres directions centrales et techniques et les organismes, entreprises publiques et semi-publiques du ministère, d'une fonction d'aide à la décision stratégique en :

- ❖ réalisant toutes les études prospectives et d'évaluation permettant d'éclairer les stratégies à mettre en œuvre par le ministère, en fonction des orientations de politique éducative générale ;
- ❖ aidant, en cas de besoin, à la définition et au suivi par leurs responsables, des programmes d'activités et plans d'actions dont ils ont la charge (conseil en management, aide méthodologique) ;
- ❖ coordonnant la collecte et la gestion des statistiques scolaires ;
- ❖ assurant le pilotage, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'informations, en liaison avec les utilisateurs et les producteurs ;
- ❖ élaborant les rapports trimestriels de l'exécution sectorielle du Programme d'Action du Gouvernement(PAG) et du Programme d'Investissements Publics(PIP) ;

- ❖ assurant le suivi des tâches assignées au ministère par le conseil des Ministres et soumettant régulièrement au ministre le point d'exécution desdites tâches ;
- ❖ assurant les travaux d'organisation et d'amélioration des méthodes de gestion pour l'ensemble des structures du ministère ;
- ❖ assurant tous les travaux de suivi de réformes au niveau des enseignements maternel et primaire ;
- ❖ organisant, en liaison avec les autres ministères concernés, les tables rondes, les revues et autres consultations sectorielles.

La DPP regroupe en son sein plusieurs services à savoir :

- le Secrétariat Administratif(SA) ;
- le Service des Etudes et de la Prospective(SEP) ;
- le Service de l'Organisation et des Méthodes (SOM) ;
- le Service de Gestion du Système de l'Information(SGSI) ;
 - la Cellule de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes (CSEPP)

L'organigramme de cette direction est présenté en annexes.

Paragraphe2 : Activités, environnement et ressources de fonctionnement

Les services de la DPP ont pour activités :

- Le Secrétariat Administratif est chargé de :
 - réceptionner, enregistrer et ventiler le courrier conformément aux instructions du Directeur de la Programmation et de la Prospective ;
 - mettre en forme et acheminer toutes les correspondances et les dossiers de la Direction ;
 - classer et tenir les dossiers et archives ;
 - coordonner les travaux de secrétariat de tous les services technique de la Direction ;
 - assurer la gestion administrative du personnel de la Direction ;

- traiter le courrier et exécuter tous travaux confidentiels à lui confiés par le Directeur.

Un Secrétariat Particulier est directement rattaché au Directeur et assure en liaison avec le Chef du Secrétariat Administratif la mise en forme, l'enregistrement et la conservation du courrier confidentiel à l'arrivée et au départ ; la gestion de l'agenda du Directeur, l'exécution de toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur.

➤ Le Service de la Comptabilité est chargé de :

- Assurer la préparation du projet de budget de la Direction en liaison avec les services compétents de la Direction des Ressources financières ;
- Assurer la gestion des ressources financières et matérielles de la Direction ;
- Elaborer les rapports d'exécution du budget ;
- exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur de la Programmation et de la Prospective.
- Le Service des Etudes et de la Prospective est chargé de :
 - réaliser ou faire réaliser en liaison avec le Ministère chargé du Plan toutes les études prospectives et d'évaluation permettant d'éclairer les stratégies à mettre en œuvre par le Ministère des enseignements maternel et primaire, en fonction des orientations de la politique éducative générale ;
 - aider à la définition et au suivi par leurs responsables des programmes d'activités et plans d'action dont ils ont la charge ;
 - préparer les programmes à moyen terme de développement du secteur éducatif ;
 - organiser et coordonner la préparation et la mise en œuvre du programme de réforme du secteur éducatif, ainsi que l'élaboration des plans d'actions, projets et programmes y afférents ;

- assurer l'étude, la conception et la rédaction, à l'initiative des directions techniques et départementales concernées, des projets et programmes destinés au développement normal des activités du Ministère ;
- rédiger les requêtes à adresser aux diverses sources de financement.
- Le Service de l'Organisation et des Méthodes est chargé de :
 - assurer les travaux d'organisation et d'amélioration des méthodes de gestion dans l'ensemble des structures du Ministère ;
 - assurer la liaison entre le Ministère des Enseignements Maternel et Primaires et le Ministère chargé de l'Environnement ;
 - coordonner l'élaboration des documents des documents périodiques relatif à la présentation du Ministère (Agenda Officiel du Bénin) ;
 - préparer le projet de discours de rentrée ;
 - coordonner les programmes d'activités de la direction ;
 - exécuter toute mission ou tâche à lui confiée par la direction.
- Le Service du Suivi et de l'Evaluation des Projets est chargé de :
 - Assurer la liaison entre le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire et le Ministère chargé du plan ;
 - Coordonner la mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'exécution des diverses activités de la réforme du système éducatif ;
 - Coordonner la programmation et suivi des projets du secteur éducatif inscrit ou a inscrit au Programme d'Investissements Publics ;
 - Elaborer les rapports trimestriels de l'exécution sectorielle du Programme d'Investissements Publics et du Programme d'Action du Gouvernement.
- Le Service des Statistiques et de la Gestion de l'Information est chargé de :
 - Assurer la recherche, l'exploitation et la synthèse de toute la documentation sur l'éducation ;

- Coordonner la collecte des données, ainsi que leur dépouillement, traitement et analyse en liaison avec les structures concernées ;
- Centraliser les statistiques scolaires ;
- Assurer la diffusion régulière de l'annuaire statistique ;
- Elaborer les outils d'aide à la planification du système éducatif (tableaux de bord, cartes scolaires et autres) ;
- Assurer le pilotage la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, en liaison avec les utilisateurs et les producteurs, conjointement avec la direction des infrastructures, de l'équipement de la maintenance

Section2 : Déroulement du stage

Paragraphe1 : travaux exécutés et observations de stages

1-2 Travaux exécutés

Au cours de notre stage, nous avons participé :

Au niveau du SA:

- Enregistrement des courriers arrivés et départ

Au niveau du SEP :

- Aux travaux de préparation des études des projets 2015

Au niveau de la CSEPP :

- A la revue des activités inscrites au PTA 2015 du ministère ;
- Aux travaux d'évaluation du niveau d'exécution physique et financière des activités inscrites aux PTA 2015 du ministère ;
- A la collecte des points d'exécution des structures ;
- Au dépouillement des données sur le niveau d'exécution physique et financière des différentes structures du ministre.

Au niveau du SGSI

- Aux travaux de préparation de l'annuaire statistique 2015 du MEMP.

Au niveau du SOM

- Aux travaux de préparation des questionnaires envers les écoles.

1-2-1- Observations de stage

A l'occasion de notre stage, plusieurs faits ont retenu notre attention, aussi bien dans le cadre du fonctionnement général du service, que dans celui des activités exercées en son sein. La restitution s'est faite sur la base de nos remarques personnelles, sur la base des documents et autres rapports consultés et sur les entretiens que nous avons eus avec les chefs de la cellule et du service statistique et leurs collaborateurs. Signalons que ces deux services de part leurs attributions sont les services phares de la DPP.

D'abord, du point de vue physique, il est à faire remarquer que deux salles abritent la CSEPP : une pour le chef et une pour ses collaborateurs. Cette dernière salle est certes climatisée et ventilée, mais elle est encombrée par des documents, des cartons et des imprimantes non fonctionnelles qui la rendent du coup exigüe. Pour ce qui est du service des statistique, il est composé de trois salles dont une abrite du bureau du chef et les deux autres abritent les deux divisions de ce service à savoir : la division carte scolaire et la division gestion de l'information ; ces salles sont toutes aussi encombrees que celle de la CSE .Il en résulte donc que les salles abritant ces deux services phares de la DPP n'offrent pas un cadre de travail adéquat et confortable pour le personnel.

En plus de C/CSEPP, la Cellule de Suivi et Evaluation se compose de sept autres membres à savoir : un statisticien, un planificateur, un financier, un gestionnaire de projet, une secrétaire et deux agents de soutien. Elle est relayée au sein des autres structures du ministère. Ce service dispose donc en son sein de toutes les compétences requises pour la bonne exécution des missions assignées à lui.

En début de chaque exercice budgétaire, les plans de travail annuel (PTA) de toutes les structures du ministère sont élaborés par la CSEPP, signés par le ministre et notifiés aux gestionnaires de crédits pour servir de cadre d'exercice de leurs activités dans l'année. S'en suit l'élaboration du rapport de performance qui rend compte de l'exécution des activités de l'année antérieure. L'élaboration du budget programme intervient en milieu d'année pour tracer le cadre d'actions et de dépense dans lequel doit s'inscrire pour les trois ans à venir la traduction des objectifs du ministère.

Quant au service des statistiques, il est la structure responsable au sein du ministère de la collecte, du dépouillement du traitement, de la centralisation et de la diffusion de toutes les données et informations du sous secteur. Ce service qui devrait donc de par son importance pour le ministère disposer de ressources matérielles et financières suffisantes et de ressources humaines qualifiées ne dispose malheureusement d'aucun statisticien de profession. Il est composé essentiellement de collaborateurs, d'un informaticien et dirigé par un chef qui est un planificateur.

Malgré les conditions de travail peu intéressantes, les membres de Cellule Suivi et Evaluation et les cadres du service des Statistiques parviennent chaque année à rendre disponible chacun de ses outils de planification et de gestion et les Statistiques très nécessaires à l'atteinte des objectifs du ministère. Nous en déduisons que ces conditions n'entravent en aucun cas, l'accomplissement des tâches de la CSEPP et du service des statistiques et témoigne de la volonté de ses agents à accompagner la réalisation des OMD relatifs à l'éducation.

Au niveau des différentes structures du ministère, pour l'exécution correcte de leurs activités, les agents sont très souvent appelés à se rendre dans les différentes localités du pays. Pour ce faire, ces structures

sollicitent auprès du service du parc logé à la Direction des Ressources Financières et du Matériel(DRFM) des véhicules pour se rendre en mission. Mais le constat fait est que réussir à obtenir un véhicule pour se rendre en mission relève véritablement chemin de croix aux issues souvent improbables. Cette situation est due à la pauvreté quasi-totale du parc automobile du ministère. En effet, le parc automobile du MEMP n'est composé que de trois (03) véhicules disponibles pour les missions ; la solution palliative trouvée consiste donc à recourir aux véhicules loués au niveau du ministère des finances. Cette situation ne favorise pas l'exécution à bonne date des activités du ministère.

Au niveau du système éducatif béninois, il existe un Plan Décennal de Développement du Secteur Educatif (PDDSE) 2006-2015 en cours d'exécution. Tous les programmes élaborés au MEMP, s'inspirent de ce plan pour contribuer à l'atteinte de ses objectifs. Les programmes élaborés découlent donc d'un document d'orientation qu'est le plan décennal.

Les rapports mensuels, trimestriels et annuels établis par les gestionnaires de crédits se font en suivant un canevas préétabli par le CSEPP ; ce qui facilite leur traitement par cette dernière. Il existe donc un canevas d'établissement des rapports périodiques d'activités du MEMP. Notons qu'aucun mécanisme n'est mis en place pour contrôler les informations contenues dans les rapports. La crédibilité des renseignements contenus dans les rapports envoyés par les gestionnaires n'est pas toujours garantie et est basée sur leur bonne foi.

Paragraphe 2: Difficultés rencontrées et suggestions

Dans ce paragraphe, nous énumérons en premier lieu les difficultés rencontrées au cours de notre stage et partirons ensuite de nos observations de stage pour fonder en second lieu des suggestions.

1-2-2 Les difficultés rencontrées

Dans l'ensemble, le stage s'est bien déroulé et nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures. Toutefois, il faut mettre l'accent sans contrainte aucune sur la disponibilité des agents pour nous fournir des informations malgré leurs nombreuses préoccupations. Du fait de l'insuffisance de locaux au sein du ministère, tout au long de notre stage, nous étions confinés à l'étroit dans de petites salles partagées avec l'ensemble du personnel. L'autre problème rencontré était la coupure excessive de courant qui nous a retardés un peu pour la rédaction de notre mémoire. En dépit de ces problèmes les bureaux sont bien climatisés, la disponibilité en matériels informatiques et la parfaite ambiance de travail nous permis de finaliser notre stage dans les meilleures conditions possibles.

1-2-3 Suggestions

Comme suggestions nous pouvons citer :

- ❖ Améliorer le cadre de travail des agents du ministère
- ❖ Renforcer le parc automobile du ministère
- ❖ Accroître les outils de collecte, des sources de données et par conséquent des discordances au niveau des données statistique du MEMP
- ❖ Améliorer la qualité de rendements au niveau des écoles primaires

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Dans cette partie, nous aborderons dans une première section la problématique, les objectifs, hypothèses et la revue de littérature et nous consacrerons la seconde section aux choix de la méthodologie et aux insuffisances méthodologiques

SECTION 1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude

Paragraphe 1: Problématique de l'étude

L'éducation est un droit fondamental pour le plein épanouissement de l'homme et constitue une condition nécessaire pour la paix, la stabilité politique et pour le décollage économique d'un pays. Il apparaît de plus en plus évident que le niveau d'éducation atteint par les individus qui composent une économie, constitue un déterminant majeur de son succès sur l'échiquier économique mondial. Depuis plusieurs décennies, certaines institutions internationales telles que la Banque mondiale, l'UNESCO, UNICEF, etc.... ont largement œuvré en faveur de l'éducation surtout de l'enseignement primaire en définissant celui-ci comme l'un des moyens les plus sûrs pour les pays en voie de développement pour parvenir à un développement durable. Mais le niveau des acquisitions des élèves est faible et les évaluations menées récemment concordent et révèlent que le niveau moyen des élèves béninois est insuffisant (30% des élèves qui finissent le CM2 ne savent pas lire). Or 24% des ressources publiques investies sont consommées encore pour des années redoublées et pour la scolarisation des élèves abandonnant avant la fin du cycle. (*Banque mondiale, 2014*)

De plus la forte diminution de la part des redoublants au primaire (24% à 11% de 2003 à 2006) est le résultat direct de la mise en place du sous cycle CI-CP. Même si le taux de redoublement s'est amélioré passant de 14,30% en 2011 à 11,2% en 2013, il n'en demeure pas moins que l'objectif de 10% fixé au niveau du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education(PDDSE) pour la période de 2010 -2015 n'est toujours pas atteint depuis quelques années .Tout comme le taux de redoublement, le taux d'achèvement du primaire, le taux d'abandon et les objectifs qui s'inscrivent dans la perspective d'une amélioration de la rétention au niveau du sous-secteur n'ont pu être atteints malgré les dispositions prises . Ainsi, le pourcentage de redoublant au primaire continu de stagner autour de 11% depuis 2010 pour une cible de 10%. En dépit de la valeur atteint du taux d'achèvement du primaire, le système éducatif enregistre encore une faiblesse non négligeable du niveau de l'achèvement du primaire (71,49% en 2012 et 76,85% en 2013). Mais on constate que chez les filles, la situation est beaucoup plus préoccupante (71,72% au niveau des filles et 81 ,6% chez les garçons) (*Banque mondiale, 2014*).

De même, l'abandon scolaire est favorisé par la persistance des écoles à cycle incomplet induisant la discontinuité éducative. La qualité de l'éducation au Bénin n'est pas différente de celle des autres pays d'Afrique francophone. Aujourd'hui, tous les niveaux de l'éducation sont sujets à des critiques qui relèvent une baisse de la qualité au fil des années. Cette qualité au niveau de l'enseignement primaire se mesure d'abord et avant tout par ce qu'apprennent les élèves. Ce cycle a une qualité insuffisante pour alphabétiser de façon tous ceux qui l'achèvent. Dans cette condition où l'on cherche à irrévrsible scolariser les enfants dans l'espoir de les former pour avoir une vie meilleure lorsqu'ils seront adultes, et dans la mesure où l'école primaire cible de façon première

l'acquisition de compétences de base (en particulier le savoir lire, écrire et compter), le nombre d'années de scolarisation formelle nécessaire pour alphabétiser des enfants de façon durable peut être considéré comme un indicateur de qualité de l'enseignement primaire : plus ce nombre d'année est réduit, meilleure est la qualité du système. La mauvaise qualité de l'éducation au cycle primaire est très perceptible à travers les résultats de fin d'année scolaire. Le Bénin bien qu'ayant enregistré un taux de réussite de 71% au CEP 2000, n'a pas pu maintenir cet élan car les quatre années qui ont suivies ont été marqué par un recul de ce dernier avec 64% en 2001, 66% en 2002, 50% en 2003 et 54% en 2004. Cette situation du secteur peut être expliquée par plusieurs problèmes qui représentent des handicaps à la réussite des missions éducatives.

L'efficacité interne qui suscite un grand intérêt pour les acteurs des secteurs éducatifs et pour les partisans de la théorie du capital humain, nous amène à poser le principal problème comme :

Au fur et à mesure que le taux d'accès devient universel est-ce-que l'efficacité interne de l'enseignement primaire l'accompagne ?

De cette question principale découlent deux questions spécifiques :

-Quels sont les indicateurs qui renforcent l'efficacité interne au Bénin ?

-Quel est l'état de l'efficacité interne du sous secteur éducatif primaire au Bénin ?

Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude

2-1- Objectifs de l'étude

a) Objectif général :

Evaluer l'évolution de l'efficacité interne de l'Enseignement Primaire au Bénin sur les 15 dernières années.

b) Objectifs spécifiques

Pour atteindre cet objectif général, il nous faut spécifiquement :

- analyser les sous indicateurs de l'efficacité interne de l'enseignement primaire au Bénin ;

- dégager les facteurs ayant une influence significative (soit positive ou négative) sur les éléments de qualité du secteur éducatif primaire au Bénin.

2-2- Hypothèses de l'étude

Au regard des objectifs ci-dessus énoncés, les hypothèses ci-après ont été formulées :

H1 : le secteur éducatif de l'Enseignement Primaire au Bénin est inefficent.

H2 : compte tenu des fluctuations de rendement interne du système éducatif depuis quelques années, la qualité de ce système reste toujours faible.

Section2 : revue de littérature et méthodologie de l'étude

Paragraphe1 : Revue de littérature

2-1 Approche conceptuelle

2-1-1 Qualité de l'éducation

❖ **L'éducation**

Il n'existe pas une définition complète de l'éducation ; quel que soit le pays considéré, l'interaction des traditions culturelles, des coutumes locales et des conditions socio-économiques aboutit à un concept d'éducation propre à ce pays, et il serait inutile, voire fallacieux de vouloir imposer une définition universelle. Le dictionnaire

HACHETTE l'a définie comme l'action de développer les facultés morales, physiques et intellectuelles.

Dans le cadre de la Classification Internationale Type de l'Education (CITE), le terme éducation s'entend de toutes les activités volontaires et systématiques répondant à des besoins d'apprentissage. Cela comprend ce que, dans certains pays, on appelle les activités culturelles ou la formation. Quel que soit le nom qu'on lui donne, il est admis que « l'éducation comporte une communication organisée et durable destinée à susciter un apprentissage ». Les mots-clés de cette formulation doivent être compris de la façon suivante :

COMMUNICATION : relation entre deux ou plusieurs personnes comportant un transfert d'informations (sous forme de messages, d'idées, de connaissances, de stratégies, etc.). Cette communication peut être verbale ou non verbale, directe/face à face ou indirecte/à distance et emprunter des voies et moyens divers.

APPRENTISSAGE : toute amélioration du comportement, de l'information, du savoir, de la compréhension, des attitudes, des valeurs ou des compétences. Le terme « apprentissage » doit donc être pris au sens le plus large : il recouvre l'ensemble des activités visant à apprendre et à acquérir un savoir-faire ; il ne se limite pas au sens courant français plus orienté vers des activités pratiques. **ORGANISEE** : conçue pour se dérouler selon un schéma ou un ordre, conformément à des objectifs explicites ou implicites. Cela implique l'existence d'un prestataire (une ou plusieurs personnes, ou un organisme) qui mette en place le cadre d'apprentissage et une méthode d'enseignement à travers lesquels s'organise la communication. La méthode repose généralement sur une personne qui communique ou diffuse les connaissances et les compétences afin de susciter l'apprentissage, mais elle peut également être indirecte/inanimée, par exemple un élément d'un logiciel, un film,

une bande magnétique, etc.

Du latin *ex ducere* (*ex*: hors de et *ducere*: conduire), l'éducation se définit comme une action exercée généralement sur autrui pour augmenter les possibilités du corps, de l'intelligence, du caractère. Rousseau (1966) retient comme formes d'éducation, la nature, l'homme et les choses. Il explique que: « le développement interne de nos facultés et de nos organes est l'éducation de la nature; l'usage qu'on nous apprend à faire de ce développement est l'éducation des hommes; et l'acquis de notre propre expérience sur les objets qui nous affectent est l'éducation des choses». Durkheim (1985) soutient que «l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclame de lui la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné». Pour lui, la société est et reste ; c'est aux adultes de préparer les enfants à s'y intégrer. L'éducation serait ainsi essentielle pour obtenir le consensus nécessaire et une bonne intégration à la société. L'éducation peut être appréhendée comme une activité formelle ou non qui consiste à faire connaître ce qui est utile ou indispensable de savoir pour développer des compétences physiques, morales, intellectuelles essentielles à l'amélioration du bien être et à la socialisation. Ainsi, l'éducation dite formelle est celle que l'on acquiert dans les structures d'enseignement organisées et autorisées par la puissance publique. Par opposition, l'éducation informelle s'acquiert sur le tas, selon un mode de transmission de connaissances qui n'est pas toujours uniformisé et assuré d'être efficace. A côté de ces deux types d'éducation, il y a la notion de formation qui se différencie de l'éducation en ce qu'elle est souvent structurée et a pour objet de fournir des compétences immédiatement requises par l'employeur. (*source: Le*

lexique des sciences sociales. Dalloz, 2004, 8ème édition)

En économie, l'éducation est une composante importante des ressources humaines. L'éducation contribue avec la santé, la nutrition et la migration à améliorer la qualité du facteur travail qui est indispensable à la croissance et au développement de toute société. Comme toutes les composantes des ressources humaines, l'éducation est un bien public, elle est incorporée dans l'homme et affecte ses goûts et ses préférences (Yao, 2011). Dans la pratique, les compétences qu'offre l'éducation varient d'un individu à un autre car fonction du type, ou du niveau d'éducation abordé. Cela révèle le caractère hétérogène du bien éducation. La consommation insuffisante d'éducation peut avoir des répercussions négatives sur l'ensemble d'une société comme l'accentuation des inégalités ou la faible qualification de la main d'œuvre pour ne citer que celles là. Ainsi, pour réduire les sources d'iniquités sociales l'Etat et la collectivité publique interviennent par l'accroissement de l'investissement en éducation pour améliorer son niveau de consommation. (*source: Le lexique des sciences sociales. Dalloz, 2004, 8ème édition)*)

❖ **Qualité de l'éducation**

Depuis les années 80, la qualité est devenue un concept clé dans les discussions sur l'éducation. La baisse de la qualité de l'éducation au cours des dernières décennies, la recherche de l'efficacité des dépenses d'éducation et de l'excellence des systèmes éducatifs sont pour Snyder et al (2004), quelques unes des raisons de cet intérêt. La plupart des recherches sur la qualité de l'éducation s'accordent sur le fait qu'il n'est pas aisé de définir ce concept en raison de son caractère polysémique. En effet, pour la Banque Mondiale (1995) « Une définition adéquate doit inclure les résultats des élèves.» Elle souligne aussi que «La plupart des éducateurs aimeraient aussi y inclure la nature de l'expérience éducative

aidant à produire de tels résultats – l'environnement de l'apprentissage ». Mais Coombs (1985) suggère d'aller bien au-delà de la performance des élèves et de privilégier la relation entre ce qui est enseigné et les besoins actuels et futurs.

En général, deux principes sont susceptibles de caractériser les tentatives de définition de la qualité. Le premier concerne le développement des connaissances des élèves comme objectif explicite des systèmes d'éducation. La qualité de l'éducation est ici, quasiment consubstantielle de l'efficacité, de l'accomplissement et de la performance des systèmes scolaires et n'est mesurable qu'en quantités et niveaux. Une façon globale de rendre compte de la qualité de l'éducation à ce niveau consiste à examiner la gestion des flux d'élèves au sein des différents cycles d'enseignement. Quant au second principe, il a trait au rôle de l'éducation dans la promotion de valeurs communes, de la responsabilité civique et du développement créatif et émotionnel qui sont en fait des objectifs beaucoup plus difficiles à évaluer. (Source : SALL NACUZON Hamidou (1996))

2-1-2 Politique d'efficacité interne

❖ Efficacité interne en éducation

L'efficacité de tout système éducatif s'appréhende en termes d'efficacité interne (appropriation par la majorité des apprenants des méthodes et valeurs que le système se fixe de leur inculquer) et d'efficacité externe (pertinence des apprentissages dans les milieux professionnel et social). Pour Psacharopoulos et Woodhall(1988), l'efficacité interne de l'éducation s'intéresse aux relations entre les inputs éducatifs et les résultats scolaires ou académiques, soit à l'intérieur du système éducatif dans son ensemble, soit au sein d'une institution scolaire déterminée. Sall(1996) soutient que l'efficacité interne s'attache à mesurer le nombre de formés obtenant le diplôme

offert par un programme de formation, la nature ou la qualité des compétences réellement démontrées, la nature ou la qualité des résultats partiels en cours de formation, la nature ou la qualité des résultats obtenus en fin de formation. Ainsi, toute mesure tendant à établir l'adéquation entre les résultats obtenus par les formés et les objectifs pédagogiques peut-elle contribuer à évaluer l'efficacité interne. Les notes obtenues aux contrôles effectués en cours de formations ou à la fin de celle-ci sont des indicateurs d'efficacité interne. Cependant, l'auteur estime que l'efficacité interne s'exprime mieux par les taux de passage en classe supérieure, les taux de réussite à des examens, les taux de redoublement ou d'abandon. L'UNESCO (2009) pour sa part a défini pour l'évaluation du rendement interne d'un système éducatif, le Coefficient d'Efficacité (CE). Cet indicateur est obtenu en divisant «le nombre idéal d'années-élèves nécessaires à l'achèvement de la scolarité d'un niveau d'enseignement donné pour un certain nombre d'élèves faisant partie d'une cohorte donnée par le nombre effectif d'années-élèves consacrées à la formation desdits élèves, et multiplier le résultat par 100. On considère l'année scolaire passée par un élève dans un niveau d'enseignement comme une année-élève.

❖ **Politique d'efficacité interne**

La politique éducative est définie selon Koukougnon (2010) comme « un ensemble d'orientations et d'indications qui déterminent les attentes de la société vis-à-vis de l'éducation d'une part, et d'autre part le fonctionnement et l'évolution du système éducatif.». Elle recouvre ainsi un ensemble d'actions implicites ou explicites qui sont en général le fait de l'Etat et qui doit être appliqué dans l'ensemble du système éducatif.

Toutefois, il peut exister au sein des établissements d'enseignement des modes de gestion qui leurs sont propres, qui ne se détournent pas de la politique éducative nationale et qui leur permettent de réaliser

l'objectif de maximisation du nombre de diplômés par l'utilisation optimale d'inputs; on parle alors de politique d'efficacité interne. Les stratégies mises en place visent l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé. Les éléments d'une politique d'efficacité interne d'éducation peuvent concerner le nombre d'élèves par classe, la gestion du temps d'apprentissage, l'organisation de l'enseignement, etc. L'efficacité de toute politique interne d'éducation dépend de l'appropriation de ses principes par tous les acteurs du système, de son caractère dynamique et de sa capacité à favoriser des réformes constructives pour le système d'enseignement en général.

2-2 La revue littérature

La littérature relative aux facteurs qui influencent les résultats des apprenants et par conséquent les performances des écoles présentent tout un ensemble de facteurs que l'on peut regrouper à quatre niveaux que sont: l'Etat, l'élève, la famille et l'école.

2-2-1 Rôle de l'Etat et de l'école dans l'efficacité

❖ Rôle de l'Etat dans l'efficacité

Pour certains auteurs, l'Etat est la source principale du déficit quantitatif et qualitatif de l'école en Afrique sub-saharienne. Il impose un modèle prédéfini et univoque de rapport pédagogique au détriment d'un modèle adaptatif qui prendrait en compte les caractéristiques sociales, économiques et culturelles des populations qu'elle veut éduquer. Verspoor (2003) pense que l'Etat se doit en Afrique, en vue d'améliorer l'efficacité interne des écoles, de faire un mouvement d'accommodation en prenant en compte les lieux, la mobilité, le contenus, les rythmes et les langues face à une extrême diversité sociale, économique, culturelle et linguistique. D'où la nécessité de créer une école qui cadre avec les possibilités de l'environnement, les moyens et les obligations des apprenants. D'autre part, l'analyse détaillée des

facteurs qui influencent la qualité de l'éducation par l'UNESCO (2004) donne des raisons de lier, à un autre niveau, la faible efficacité des écoles à l'action de l'Etat. Le rapport fait mention d'une insuffisance des ressources financières et matérielles pédagogiques des écoles, d'enseignants peu qualifiés et déficitaires en nombre. A ce niveau, Michaelowa (2000) met en avant les ressources économiques nationales (PIB/habitant) et les décisions politiques nationales c'est à dire les dépenses nationales pour l'éducation par rapport au PIB. En 1990, QUENUM Venant a montré que les dépenses publiques d'éducation sont liées au revenu national comme fonction de consommation et de la politique budgétaire. Ces dépenses contribuent à une amélioration de quelques indicateurs de l'éducatif comme le témoigne l'augmentation des taux de scolarisation et des taux de rendements internes. (*Sources: UNESCO (1998), «Annuaire statistique 98»; World Bank (1999), « World Development Indicators 1999 » Source : CONFEMEN (1999)*)

❖ L'école et l'efficacité

Les environnements familiaux et sociaux ne sauraient à eux seuls justifier les taux élevés de redoublement et d'échecs sur le continent africain. C'est pour cela que recherchant les facteurs qui limitent l'efficacité de l'école primaire en particulier, les spécialistes de l'UNESCO (2004), dans le cadre de l'Ecole Pour Tous (EPT), ont fait le bilan des indications sur ce qui fait que les écoles primaires sont efficaces. Toute chose qui devrait permettre de comprendre pourquoi elles ne le seraient pas. Certains indicateurs ont été ainsi identifiés. Ce sont: taux redoublement, taux d'abandon, taux de promotion, taux de réussite, taux brut de scolarisation, pourcentage d'enseignants qualifiés, ratio élèves/maîtres, taux d'achèvement du primaire. Ils montrent

l'importance que revêt le cadre interne de l'école dans la qualité de l'éducation.

Toujours au niveau du cadre interne de l'école relativement au primaire, Michaelowa (2000) identifie le problème à plusieurs niveaux. D'abord, au niveau des équipements (livres pour élèves et maîtres, crayons, tableau, craie, tables et bancs...), puis, au niveau de l'organisation des classes (nombre d'élèves, double-flux, stratégie de redoublement...). Ensuite, au niveau des caractéristiques des enseignants (connaissances des langues à savoir la langue du milieu et le français). Au niveau de l'étude (formation et stages, expérience professionnelle...), et de la pédagogie c'est-à-dire la participation des élèves, l'utilisation d'outils pédagogiques, les activités d'enseignement en dehors de l'école (visites, observation de la nature...), les échanges réguliers parmi les enseignants, et les visites de l'inspecteur. Et enfin, au niveau de la motivation des enseignants (source d'absentéisme, désir d'exercice d'une seconde activité professionnelle et désir de changer de profession).

2-2-2 Part de l'élève et de la famille dans l'efficacité

❖ La Part de l'élève dans l'efficacité

Réussite scolaire de certains élèves dans un système éducatif jugé extraverti et défavorable à l'apprentissage a favorisé la naissance d'autres conceptions. En effet, des auteurs tels que Snow et al (1998) soutiennent que les variations des acquis des élèves sont dues à l'existence d'aptitudes individuelles innées ou naturelles, liant ainsi les variations des résultats des élèves au fonctionnement d'une organisation psychobiologique. Dans la même visée et relativement au primaire, ils avancent que les facteurs les plus solides de la réussite scolaire des enfants sont leurs habilités langagières orales précoces, y compris le

vocabulaire, la formation de phrases complexes et la conscience métalinguistique dont la conscience phonologique est un élément

Particulièrement en Afrique francophone, les études réalisées dans le cadre du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) ont permis de mettre en évidence, pour ce qui est des variables relatives à l'élève, que l'aide à domicile pour les devoirs et de l'usage du français à domicile concourent à l'amélioration des performances des élèves tant en début qu'en fin de cycle. Quant au niveau de vie, il est sans effet sur les performances des élèves en début de cycle mais est favorable aux acquisitions scolaires qu'en fin de cycle. Cependant, les variables telles que l'âge (supérieur à 8 ans pour le CP et supérieur à 11ans pour le CM1) et le redoublement influencent négativement la performance des élèves tant en début qu'en fin de cycle. De plus, le genre de l'élève et la disponibilité des manuels scolaires sont des variables qui ont été identifiées comme n'ayant aucune influence sur les performances des élèves des deux niveaux étudiés. Enfin, l'analyse de la variable de niveau école montre que les performances des élèves sont influencées négativement, en début comme en fin de cycle, lorsque l'école se situe en zone rurale. Pour Michaelowa (2000), les caractéristiques tels que le sexe, la langue, l'âge, le fait d'être redoublant, la possession de livres et d'autres outils de travail, le travail à l'extérieur de l'école comme le ménage sont les facteurs les plus pertinents qui peuvent influencer la performance de l'élève.

❖ **La famille et l'efficacité**

En tant que premier maillon de socialisation de tout individu, le milieu familial et social de l'élève a fait l'objet de nouvelles approches. Ces approches de dimension psycho-sociale montrent qu'en général, le parentage a davantage d'influence sur la réussite scolaire des enfants que les programmes préscolaires. Pour Mc Loyd, (1998), ce sont les facteurs

socioculturels tels que la pauvreté, la race, l'appartenance ethnique et la communauté qui influencent indirectement la réussite scolaire des enfants. Cependant, Bachman, (1999) souligne que les facteurs distaux de nature socioculturels mis en évidence par Mc Loyd ont tendance à fonctionner à travers les dimensions proximales du parentage. A ces facteurs Dickinson et al. (2001) ajoutent le cadre d'apprentissage au foyer. Bornstein et al. (1996) parlent quant à eux de chaleur des parents et de leur capacité de réaction. C'est de cette dernière que traite Chase-Lansdale et Pittman (2002) lorsqu'ils parlent de contrôle parental et de discipline.

Pour Michaelowa (2000), c'est la possession de biens durables, par la famille, tels que la télévision, le réfrigérateur etc, l'existence de repas réguliers au sein du ménage et l'éducation des parents qui concourent favorablement à l'amélioration des résultats des élèves.

Paragraphe 2: Méthodologie de recherche

2-3 Méthodologie de recherche

2-3-1 Méthode de collecte de données

Rappelons que les données utilisées dans cette étude sont celles collectées par la SGSI du Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire et des données collectées sur internet. Elles sont collectées sur la période de 2000 à 2014 pour permettre une meilleure analyse de notre étude. Nous avons utilisé aussi des données de la banque mondiale, celle de SGSI /DPP/MEMP, PDDSE, L'UNESCO, QUENUM Venant (2008)

2-3-2 Démarche générale

Sur la base des données disponibles sur l'enseignement primaire au Bénin nous procédons à une analyse des indicateurs de l'efficacité interne pour faire ressortir l'efficacité ou inefficacité du système du

cycle primaire. Aussi nous essayerons d'évaluer la qualité de l'enseignement du cycle primaire.

Nous ferons recours à quelques indicateurs de rendement interne pour analyser l'efficacité interne et aussi à certains indicateurs de qualité de l'enseignement du cycle primaire.

2-3-3 Indicateurs de rendement interne

Ils rendent compte de l'efficacité interne du système. Ceux sont: les taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

Les taux de promotion (P_i^t), de redoublement (R_i^t) et le taux d'abandon (A_i^t) désignent respectivement: la promotion d'élèves promus en classe supérieure " i+1 " l'année scolaire " t+1", la proportion d'élèves qui redoublent une classe " i", l'année " t+1", et la proportion d'élèves qui abandonnent la classe " i" l'année " t". Leur formule se présente comme suit :

$$P_i^t = \frac{P_{i+1}^{t+1}}{E_i^t} \quad R_i^t = \frac{R_i^{t+1}}{E_i^t} \quad A_i^t = \frac{A_i^t}{E_i^t}$$

P_{i+1}^{t+1} : Promus de l'année d'étude au cours i+1 l'année t+1

R_i^{t+1} : Redoublants de l'année d'étude au cours i de l'année t

A_i^t : Abandons de l'année d'étude au cours i de l'année t

E_i^t : Effectif de l'année d'étude au cours i durant l'année d'étude t

2-3-4 Indicateurs de qualité

Les indicateurs de qualité que nous analyserons au cours de notre étude sont: le ratio élève/maitre, le taux d'achèvement du primaire et le pourcentage enseignant qualifié.

- ❖ **Le ratio élève /maître** : nombre d'élèves d'un cycle d'éducation divisé par le nombre d'enseignants en situation de classe.
- ❖ **Taux d'achèvement du primaire** : Rapport entre l'effectif des élèves nouveaux entrants en dernière année du cycle primaire et la population scolarisable d'âge règlementaire attendu dans cette dernière année du cycle (11 ans).

2-3-5 Limites de la méthodologie

L'analyse économique de l'éducation s'éloigne de celui d'une entreprise pour plusieurs raisons. Les principales se résument comme suit :

- l'éducation est un bien d'une nature particulière parce qu'elle est un investissement dans la mesure où elle constitue un transfert de savoir et de savoir-faire dont les effets pour la collectivité, comme pour l'individu, se feront sentir à long terme ;
- le service éducatif est un service non marchand, c'est-à-dire qui n'est pas vendu aux consommateurs, élèves ou apprenants. Il est supporté à la fois par les pouvoirs publics et privés. L'analyse économique du domaine de l'éducation ne peut pas avoir les mêmes contours que l'analyse économique ;
- le but de l'éducation n'est pas de maximiser le profit. Les dépenses éducatives sont effectuées pour assurer l'amélioration du capital humain et le développement de la société ;
- l'acquisition de connaissance est un concept difficile voire impossible à quantifier avec précision sans parler des apports liés au comportement, à l'acquisition de méthodes de pensée et de travail. Pour des raisons pratiques, la production d'un système éducatif est souvent résumée par le nombre d'élèves formés ou par le nombre de diplômés : une notion qui reste muette sur l'efficacité externe du système ;

• du point de vue conceptuel, le coût de formation qui se fonde sur l'efficacité économique ou l'utilisation optimale des ressources exige que la plupart des élèves achèvent leur scolarité au cours de la durée prescrite pour chaque cycle d'étude. Mais cela ne signifie pas nécessairement qu'ils aient obtenu les résultats escomptés en matière d'acquis scolaire et d'apprentissage. Il peut donc y avoir contradiction avec certains objectifs éducatifs, à savoir, le maintien des élèves à l'école jusqu'à ce qu'ils atteignent les plus grandes classes leur permettant de maîtriser les compétences de base. Elle ne met pas non plus un accent sur la qualité de l'enseignement ;

Après la présentation de la problématique et la méthodologie de recherche, le chapitre suivant est consacré à l'analyse des résultats, de la validation des hypothèses (à base d'Excel) et des propositions de solutions.

CHAPITRE 3 : ANALYSES EMPIRIQUES

Section 1 : Historique et analyse des résultats

Paragraphe 1 : Historique de l'efficacité interne de l'enseignement primaire au Bénin

L'efficacité interne de l'éducation s'intéresse aux relations entre les inputs éducatifs et les résultats scolaires ou académiques, soit à l'intérieur du système éducatif dans son ensemble, soit au sein d'une institution scolaire déterminée. Toute mesure tendant à établir l'adéquation entre les résultats obtenus par les formés et les objectifs pédagogiques (ceux-ci étant exprimés en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être, etc.) peut contribuer à évaluer l'efficacité interne. Stricto sensu, et afin de la distinguer de l'efficience, l'efficacité interne doit être considéré comme le degré de transformation des caractéristiques pédagogiques des inputs effectifs d'entrée en fonction des objectifs pédagogiques. L'efficacité décrit le rapport entre les résultats pédagogiques obtenus et les objectifs pédagogiques visés. Elle s'attache mesurer :

- Le nombre de formés achevant le programme de formation,
- Le nombre de formés obtenant le diplôme offert par le programme de formation,
- La nature ou la qualité des compétences réellement démontrées,
- La nature ou la qualité des résultats partiels en cours de formation,
- La nature ou la qualité des résultats obtenus en fin de formation.

En ce sens, l'efficacité interne résulte de la comparaison des comportements observables (résultats du processus d'enseignement-

apprentissage) d'un formé ou d'un groupe de formés aux objectifs d'apprentissage correspondants. Les notes obtenus aux contrôles effectués en cours de formations ou à la fin de celle-ci sont des indicateurs d'efficacité interne. Cependant, l'efficacité interne s'exprime mieux par les taux de passage en classe supérieure, les taux de réussite à des examens, les taux de redoublement ou d'abandon.

L'évaluation de l'efficacité interne peut concerner

- Un système ou un sous système d'enseignement ;
- Un niveau d'enseignement ;
- Et un programme d'enseignement ou de formation.

L'efficacité peut être évalué en comparant les résultats obtenus dans :

- Une même classe par les élèves,
- Un même établissement par des élèves appartenant à plusieurs classes de même niveau,
- Une localité (dans une même ville ou région) par des classes de même niveau
- Un pays par des établissements de même niveau.

Cependant, de telles comparaisons requièrent des critères très précis et doivent être menées avec prudence, car à l'intérieur d'un même établissement, et pour les classes de même niveau, les résultats obtenus par les élèves pourraient varier en fonction de multiples facteurs, par exemple :

- Le niveau de formation et l'expérience professionnelle des enseignants,
- Le profil psychologique des élèves,
- Le niveau de classe...

L'objet des comparaisons et, surtout, l'utilisation qui pourrait être faite des résultats des comparaisons, semblent imposer des approches extrêmement prudentes, tout au moins lorsqu'il s'agit stricto sensu de l'efficacité interne. Des comparaisons internationales peuvent également

être entreprises entre plusieurs pays, à condition notamment de respecter les quatre qualités des indicateurs définies par l'OCDE (1992, p. 12 et 15) : l'exactitude, la validité, la comparabilité et l'interprétabilité. Cependant, l'OCDE (1992,P.15) souligne que «Les indicateurs sur le processus et les résultats de l'enseignement sont, par nature, des approximations ; on ne peut les considérer comme des mesures exactes de phénomènes aussi complexes ». En effet, s'ils permettent d'apprendre des comparaisons et des interprétations, ils sont, par contre, élaborés à partir de mesures qui ne sont toujours exactes et valides. (**Source** : LE THANH KHOI 1967,op. cit.,p.166 .)

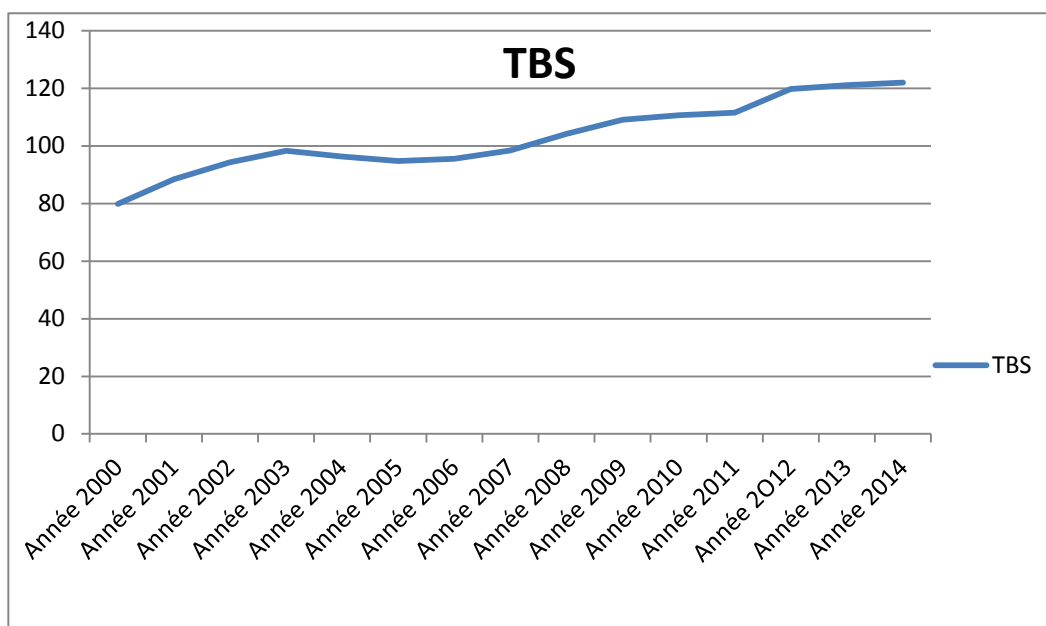
Paragraphe 2 : Analyse des résultats

3-1 Analyse du comportement du taux brut de scolarisation avant et après la gratuité :

Le comportement du taux brut de scolarisation avant et après la gratuité en République du Bénin e fera à deux niveaux à savoir la demande exprimée et le recrutement en nombre suffisant des enseignants.

3-1-1 Au niveau de la demande exprimée

graphique 1 : Evolution du TBS de 2000 à2014



source : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

**tableau 1 : progrès réalisés en matière de scolarisation au plan national
(écart entre TBS /G et TBS/F)**

Année	TBS	TBS(Garçons)	TBS(Filles)	Ecart(TBS/G TBS/F)
2000	79,9	94,4	65,1	29,3
2001	88,4	104,3	72,3	32
2002	94,3	110,4	78,1	32,3
2003	98,3	114 ,3	82,3	32
2004	96,3	108	84,2	23,7
2005	94,8	105,2	84	21,1
2006	95,55	104,7	86	18,6
2007	98,4	104,3	92,1	12,1
2008	104,2	109,4	98,7	10,7
2009	109,1	113,7	104,5	9,2
2010	110,6	114,3	106,9	8,4

2011	111,5	108,1	114,9	-6,8
2012	119,72	122,45	116,78	5,67
2013	121,13	123,37	118,71	4,66
2014	122,00	123,68	120,18	3,5

Source : DPP/annuaire statistique 2013-2014/PDDSE 2006-2015

Il ressort de l'analyse du graphique N°1 que les années scolaires allant de 2006 à 2014 ont connu les plus grandes augmentations du taux brut de scolarisation. La courbe présente une légère pente avant 2006 (avant la gratuité) et une pente élevée après 2006 (après la gratuité). Cela s'explique par la gratuité de l'enseignement primaire, décision prise le 13 octobre 2006.

D'autre part le tableau N° 1 indique que les taux brut de scolarisations sont en progrès constant au Bénin avec rétrécissement important de l'écart entre les garçons et les filles passant, par exemple de 32,3 % d'écart en 2002 à -6,8 % d'écart en 2011. Il est à noter que ce repli s'est accentué à la faveur de la mise en œuvre de gratuité à la rentrée 2006-2007. Il va donc sans dire ladite mesure a surtout favorisé des petites filles qui ont dépassée celle des garçons en 2011. D'où la prise de cette gratuité a permis une augmentation du taux brut de promotion jusqu'à 80% en 2006 (voir annexe 2).

3-1-2 Au niveau de la prise en charge des enseignants

Pour couvrir les besoins en encadrement des apprenants, quatre (04) catégories d'enseignants sont recrutées et déployés. Il s'agit des agents permanents de l'Etat (APE), des agents contractuels, des enseignants communautaires et des appelés militaires. Les agents communautaires recrutés sur fonds propres des associations des parents d'élèves pour compléter les efforts de l'Etat sont actuellement pris en

charge par l'Etat. Ces enseignants sont recensés pour être reversés dans le corps des enseignants contractuels de l'Etat. Le niveau académique minimum exigé pour toutes ces catégories d'enseignants est le Brevet d'Etude du premier Cycle (BEPC). Notons que l'Etat est préoccupé pour la formation des enseignants. Cela s'explique par les différentes formations organisées à l'intention des enseignants n'ayant par encore une qualification professionnelle. Dans ce cadre, une formation à distance et de façon continue est organisée pour les enseignants contractuels de l'avant dernière promotion. En ce qui concerne les appelés militaires, l'initiation à la pratique pédagogique leur a été faite au moment où ils étaient dans les différentes casernes. Rappelons que, afin de confier les apprenants à des enseignants sans qualification, l'Etat a rouvert les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI). Ces ENI ont accueilli leurs premiers stagiaires dès la rentrée scolaire 2008-2009. L'évolution à la hausse des effectifs du personnel enseignant à partir de 2006 trouve sa justification dans le recrutement des enseignants contractuels par la fonction publique, le recrutement des jeunes volontariats et le recensement d'enseignants communautaires en vue de les reverser dans le corps des enseignants contractuels de l'Etat.

3-2 Analyse de l'influence du comportement du taux brut de scolarisation sur les indicateurs internes et de qualités de l'éducation

3-2-1 Présentation des indicateurs retenus

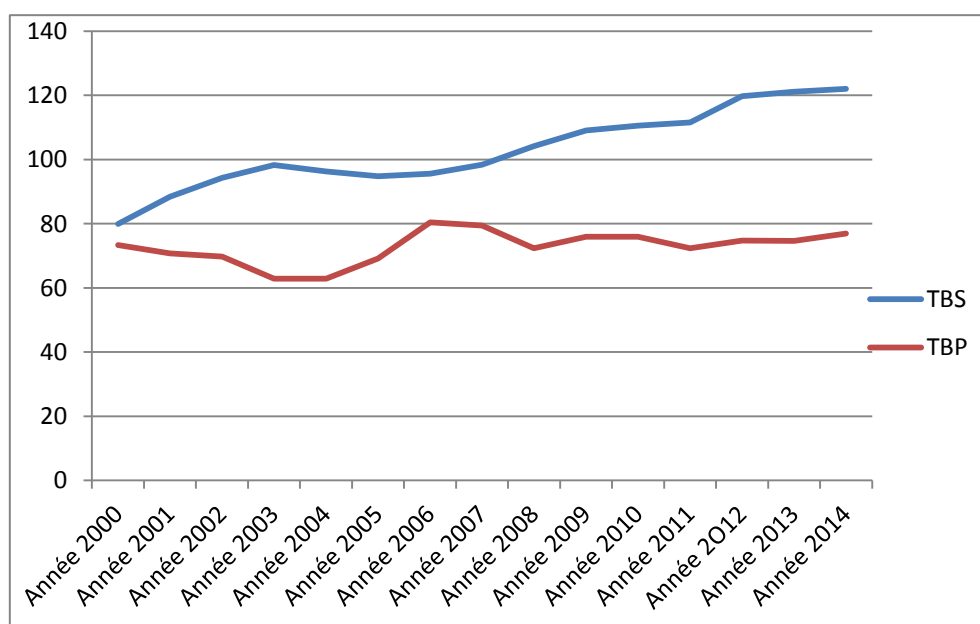
tableau 2 : liste des indicateurs

	Indicateurs retenus
Indicateurs interne de rendement	Taux Brut de Promotion
	Taux Brut de Redoublement
	Taux Brut d'Abandon

Indicateurs de qualités	Ratio Elève/Enseignant
	Pourcentage d'Enseignants Qualifier
	Taux d'Achèvement du Primaire

3-2-2 Evolutions comparées de l'influence du TBS sur chacun de ces indicateurs

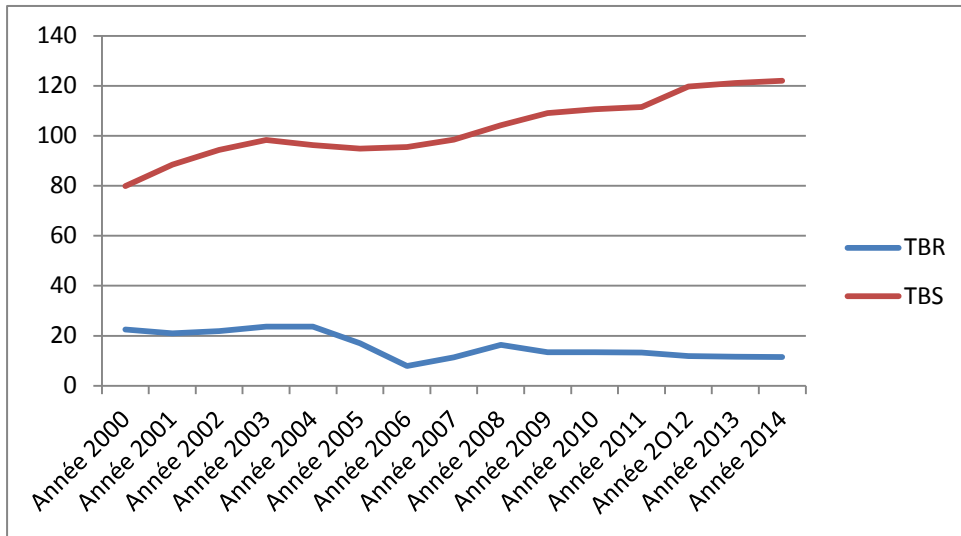
graphique N° 2 : Evolution comparée du TBS et du TBP



source : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

Au vu de ce graphique nous pouvons constater que le TBS et le TBP présentent des allures différentes. La courbe de TBS s'accroît au moment où celle de TBP décroît; Donc au fur et à mesure que le TBP diminue, le TBS augmente. Donc la promotion n'a pas d'influence sur la scolarisation après la gratuité.

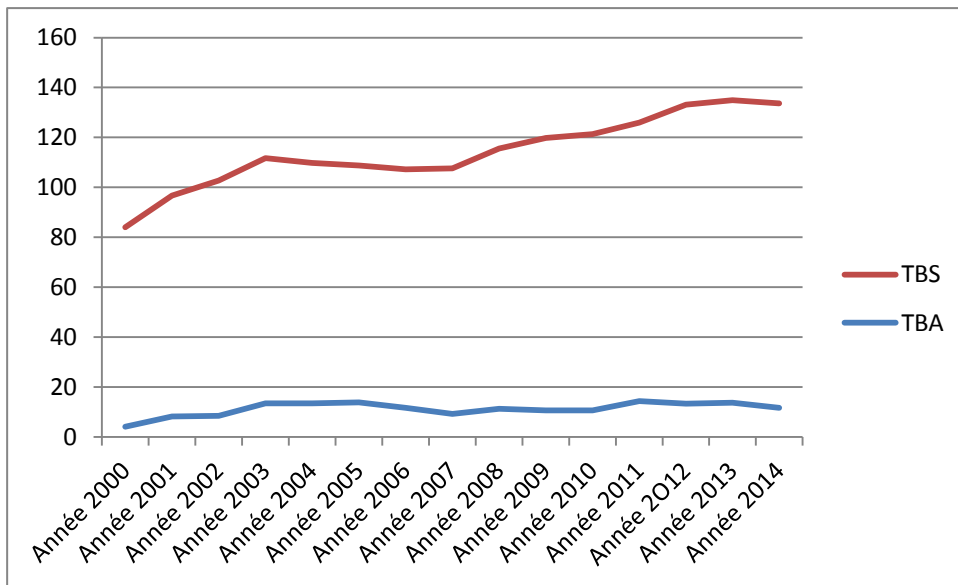
graphique N° 3 : Evolution comparée du TBS et du TBR



source : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

Ces taux de redoublement sont anormalement élevés pour le primaire. Les graphiques indiquent que la mesure de la gratuité a été suivie d'un accroissement de ces taux, ce qui traduit une baisse des résultats des élèves.

graphique N°4 : Evolution comparées du TBS et TBA

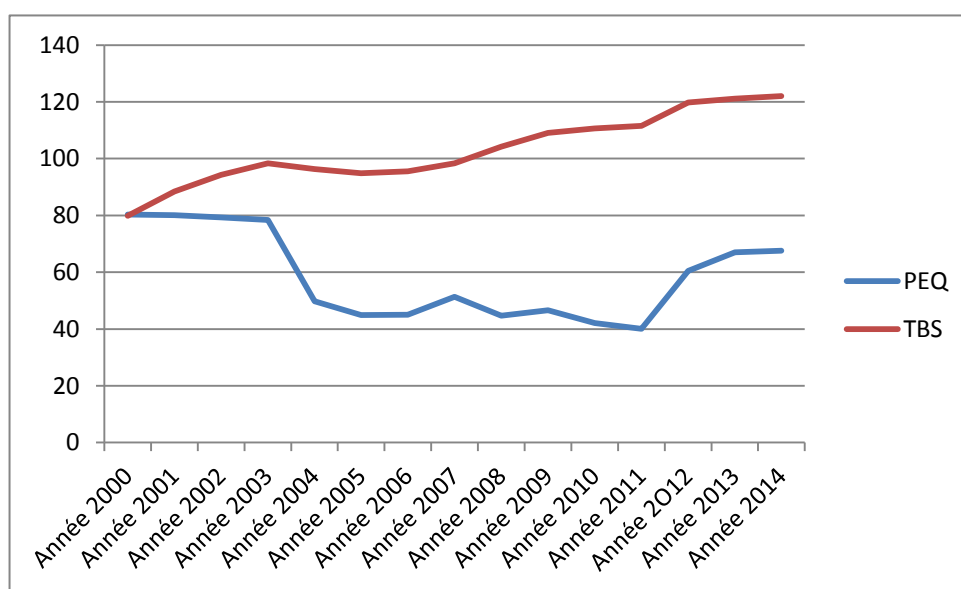


Sourcsource : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

Le graphique N°4 indique une légère augmentation du TBA après la mesure de la gratuité.

En effet, les effectifs au niveau des écoles primaires publiques ont connu une nette augmentation. Cela est due au fait que les parents d'élèves estiment qu'avec la mesure de la gratuité ils n'auront plus de dépense à faire. Ce qui à entrainer que, même les enfants qui avaient plus d'âge de scolarisation ont été au cour d'initiation niveau I (CI). Et ne pouvant plus supporter les cours quelques années après, ils ont commencés à abandonner les classes.

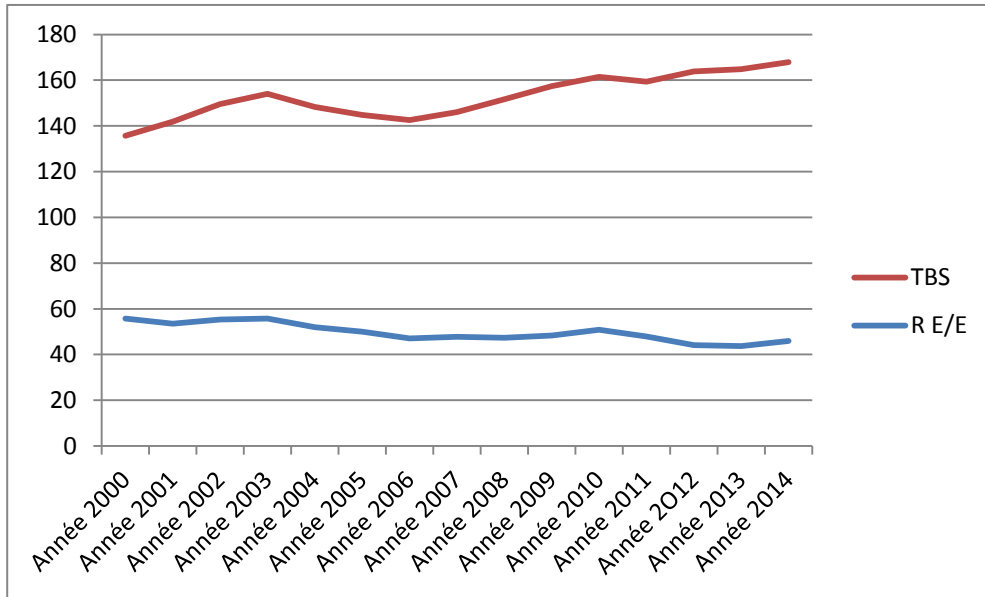
graphique N°5 : Evolution comparées du TBS et du PEQ



source : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

Au vu de ce graphique, la courbe du PEQ présente une allure décroissante après 2003 jusqu'en 2011 avant de remontée; cette allure montre une diminution du PEQ dans le temps ; le système éducatif de l'enseignement primaire est marqué pas une insuffisance d'enseignants qualifiés.

graphique N°6 : Evolution comparées du TBS et du RE/E

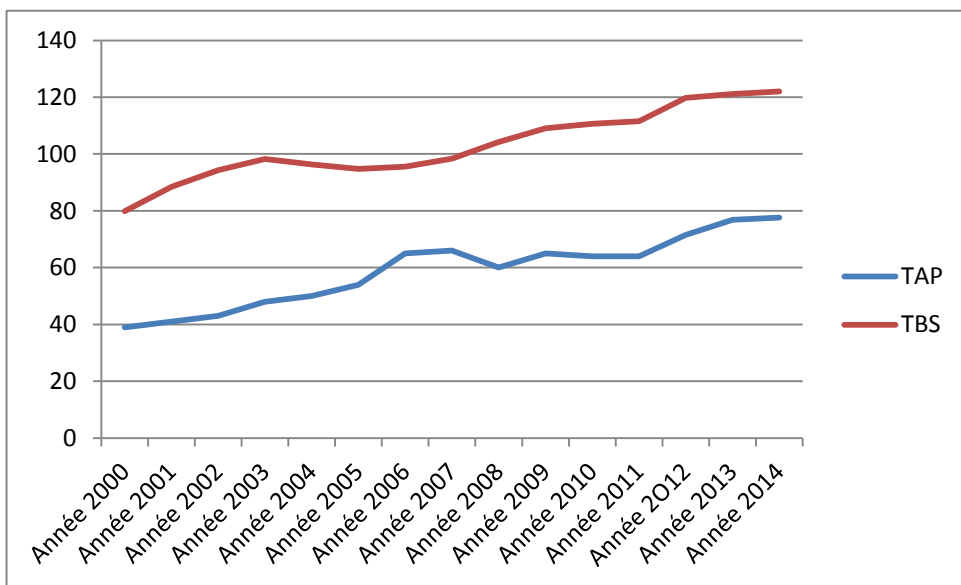


source : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

Au vu de ce graphique nous pouvons constater que la courbe du RE/E décroît au moment ou TBS augmente.

En effet la gratuité au Bénin a entrainé des effectifs pléthoriques dans les salles de classe et insuffisance d'enseignant. Ce qui n'améliore pas la qualité du système éducatif d'enseignement primaire au Bénin

graphique N°7 : Evolutions comparées du TBS et du TAP



source : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

Au vu de ce graphique le TAP présente la même tendance que le TBS sur la période d'étude. Par conséquent le TBS explique au mieux l'évolution du TAP.

D'après les analyses des résultats des graphiques N°2, N°3 et N°4 ; on conclure que le système éducatif de l'enseignement primaire au Bénin est inefficace. Par conséquent la première hypothèse est fondée.

De même les analyses des graphiques N°5 et N°6 présente une insuffisante de la qualité de ce système ; d'où l'hypothèse 2 est validée

Section 2 : Recommandations

Au regard des leçons qu'on peut tirer d'une évaluation de l'efficacité interne de l'enseignement primaire, un secteur aussi sensible et aussi déterminant pour l'avenir du pays, il s'avère indispensable de prendre la mesure idoine requise pour garantir l'atteinte des objectifs en vue d'un développement durable du système éducatif béninois.

La recherche que nous venons de mener sur l'efficacité interne de l'enseignement primaire en république du Bénin dans le cadre du stage de fin de formation en licence Economie Appliquée, nous a permis de mettre en pratique les enseignements reçus tout au long de l'année académique 2014-2015 . Afin de garantir l'efficacité des indicateurs de rendement interne à travers leurs capacités d'évaluation , quelques suggestions sont faites. Nous proposons :

❖ d'une part, l'Etat doit à court terme:

1-recruter, former et mettre des enseignants qualifiés à la disposition des écoles en général et de façon spécifique dans les zones où les besoins sont cruciaux notamment les départements du septentrion, puis, procéder à un ajustement interne des enseignants au niveau des autres départements ;

2-Payer aux enseignants un salaire motivant à la hauteur de la mission qui leur est confiée afin de mettre fin aux grèves cycliques qui paralysent régulièrement le déroulement normal des classes.

❖ **d'autre part, l'Etat doit à moyen terme,**

3-Faire une politique de renouvellement et d'augmentation des infrastructures scolaires en phase avec la démographie. Cet effort permettra de respecter à chaque niveau d'enseignement un ratio maître/élève conforme aux normes pédagogiques.

❖ **enfin l'Etat doit à long terme,**

4- Œuvré pour l'amélioration de l'efficacité du système éducatif puis à la mise en place d'une politique de carte scolaire;

5- mécanisme d'accompagnement des établissements privés à travers : l'octroi de subvention à ces derniers, le suivi et l'évaluation systématique des programmes à l'instar du public, des mesures incitatives pour la création d'écoles dans les zones déshérités ;

6 -Nous nous sommes limités seulement à l'efficacité interne du cycle élémentaire. Pour compléter ce travail, une étude de l'efficacité des autres cycles du système éducatif pourrait être envisagée

CONCLUSION

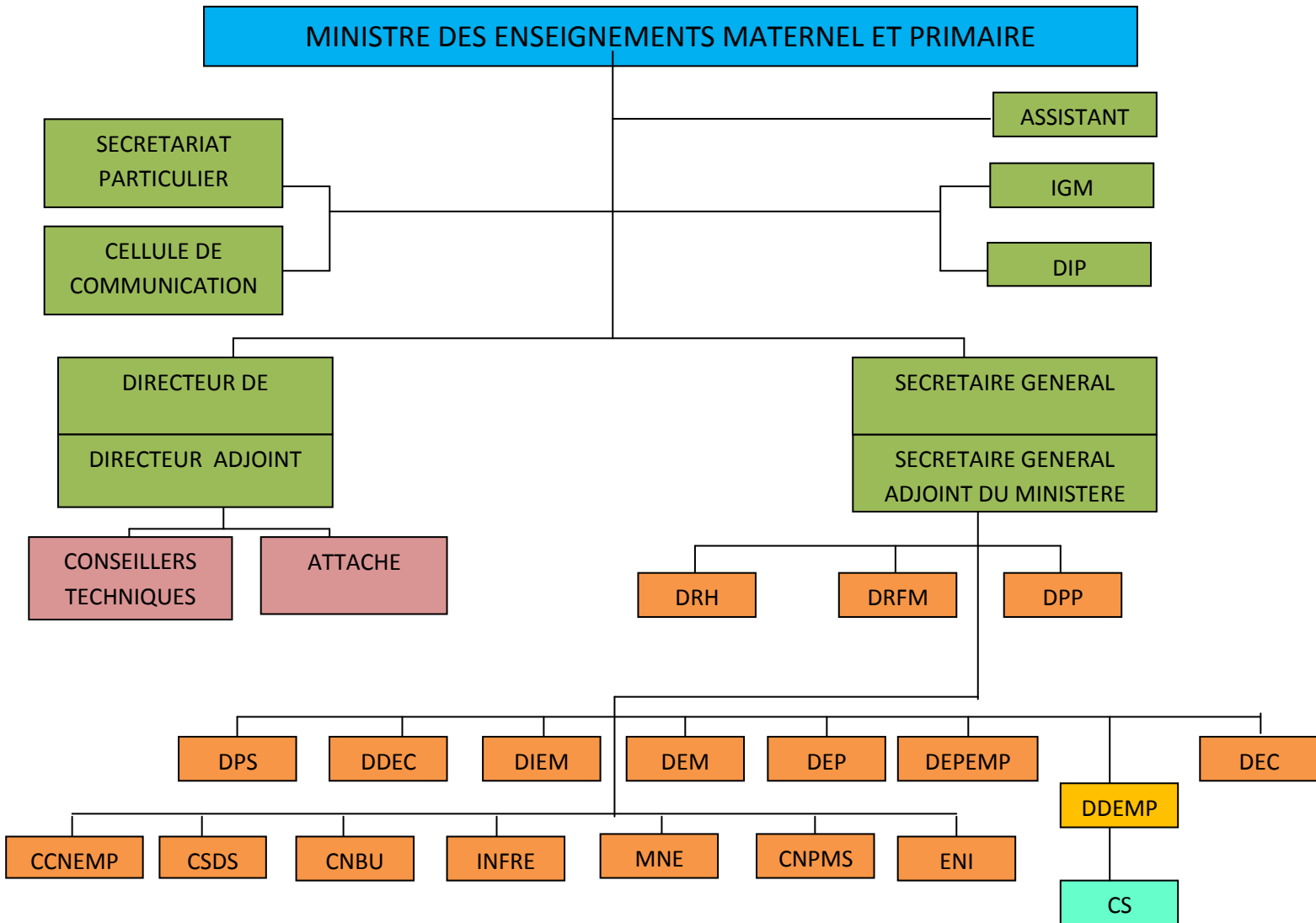
L'enjeu de l'éducation de base dans le processus de développement mérite une attention particulière. D'ailleurs, ce secteur est intégré dans les OMD et a occupé une place de choix dans la répartition des ressources de l'Etat. A cet effet, la nécessité d'une mesure de l'efficacité s'avère indispensable en vue de dégager d'éventuelles relations entre moyens déployés et résultats scolaires.

Pour pouvoir traiter l'efficacité de l'éducation primaire, nous avons procédé à une analyse des indicateurs comme : Taux de promotion, taux de redoublement, taux d'abandon, Ratio élève/maître, pourcentage enseignant qualifié et taux d'achèvement. La comparaison des courbes montrant l'évolution de ces indicateurs à celui de taux brut de scolarisation nous a permis de venir à la conclusion selon la quelle, le système éducatif est inefficace et une insuffisance d'enseignant qualifié sur la période d'étude.

Par ailleurs, il convient de souligner que l'utilisation des indicateurs analysés doit rester prudente suite à quelques imperfections qui lui sont associées. Notons que cette étude compte l'influence du comportement du taux brut de scolarisation sur les autres indicateurs de l'éducation ne concerne pas seulement le secteur primaire public. Nous espérons que les travaux futurs prendront en compte le secteur secondaire public

ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme du MEMP



Source : SGSI/DPP 2014

Annexe 2 : Les données des variables

Période	TBP	TBR	TBA	TBS	R E/E	TAP	PEQ
2000	73,34	22,49	4,17	79,9	55,8	39	80,34
2001	70,77	20,95	8,28	88,4	53,5	41	80,1
2002	69,7	21,85	8,45	94,3	55,3	43	79,3
2003	62,9	23,62	13,48	98,3	55,7	48	78,39
2004	62,9	23,62	13,48	96,3	52	50	49,79
2005	69,12	16,95	13,93	94,8	50	54	44,96
2006	80,4	7,92	11,68	95,55	47	65	45
2007	79,43	11,35	9,22	98,4	47,7	66	51,3
2008	72,37	16,31	11,32	104,2	47,4	60	44,7
2009	75,89	13,4	10,72	109,1	48,3	65	46,6
2010	75,89	13,4	10,72	110,6	50,8	64	42,1
2011	72,32	13,27	14,41	111,5	47,9	64	40,1
2012	74,76	11,85	13,39	119,72	44,1	71,49	60,5
2013	74,63	11,61	13,76	121,13	43,7	76,85	66,98
2014	76,92	11,44	11,65	122	45,9	77,61	67,59

Sourcsource : SGSI/DPP à partir des données collectées, 2015

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

. **2009 b.** L'incidence de la crise financière et économique sur le secteur de l'éducation. n° 1 : L'incidence de la crise sur les dépenses publiques consacrées à l'éducation : conclusions de l'enquête rapide menée par l'UNESCO. Paris, UNESCO, Secteur de l'éducation. (ED/EPS/2009/PI/1.)

Article 2, la loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation, promulguée le 30 juillet 2007 au Burkina Faso, définit l'éducation

Annuaire statistique MEMP (2000-2014) : les données statistiques

Bachman HJ (1999). How did we get here? Examining the sources of White-Black differences in academic achievement. In: Morrison FJ, Chair. Racial differences in academic achievement

Bornstein MH, Damast AM. (1996). Responsive parenting in the second year: Specific influences on children's language and play. *Early Development and Parenting*; 5(4):173-183.

Chase-Lansdale PL, Pittman LD. (2002). Welfare reform and parenting: Reasonable expectations. *Future of Children*; 12(1):167-183

CONFEMEN(1998). *L'Enseignement Primaire en Côte d'Ivoire : Investigations et diagnostics pour l'amélioration de la qualité du système éducatif.* Etude réalisée dans le cadre du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC), 126p

COOMBS Philip, La crise mondiale de l'éducation, Bruxelles, Deboeck, 1985.

Dickinson DK, Tabors PO. (2001). Beginning literacy with language. Baltimore: Paul H. Brookes Publishing.

Education in Sub-Saharan Africa. *Discussion paper* prepared for the ADEA Biennial Meeting (Grand Baie, Mauritius, Dec. 3-6 2003), 62 p
février 2011. L'Harmattan

..... l'excellence des systèmes éducatifs sont pour **Snyder, Fredriksson et Taube (2004)**, quelques uns ... facteurs qui influencent la qualité de l'éducation par l'UNESCO (2004) donne des raisons de lier, à ...

Koukougnon AF (2010). *Guerre et éducation en Afrique : une analyse systémique de l'éducation en perspectives.* L'Harmattan

Mc Loyd VC. (1998). Socioeconomic disadvantage and child development. *American Psychologist*; 53(2):185-204

Michaelowa. K (2000): Dépenses d'éducation, qualité de l'éducation et pauvreté: L'exemple de cinq pays d'Afrique francophone, *Document technique* no. 157. Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE), Paris, France (cf. p. 12-13)..

Psacharopoulos G. et Woodhall M. (1988). L'éducation pour le développement. Une analyse des choix d'investissement. Paris : Economica

Sall N. H. (1996). Efficacité et équité de l'enseignement supérieur. Quels étudiants réussisse a l'université de Dakar ? Thèse de doctorat d'Etat en science de l'éducation non publiée. Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Dakar

Snow CE, Burns MS, Griffin P, (1998). Preventing reading difficulties in young children. Washington, DC. *National Academy Press*; Council NR, ed: When and why?

UNESCO (2004). Éducation pour tous. L'Exigence de qualité. Rapport mondial de suivi de l'EPT 2005. Édition UNESCO. 461 p

Verspoor A. (2003). The Challenge of Learning. Improving the Quality of Basic Education in Sub-Saharan Africa. *Discussion paper* prepared for the ADEA Biennial Meeting (Grand Baie, Mauritius, Dec. 3-6 2003), 62 p

Yao (2011). *L'éducation vue par l'économiste: application à l'Afrique Noire.* A paraître février 2011. L'Harmattan

SETEMEDE ZOUKPE A. Roland et YEHOUENOU Z. Norbert
« Performance du système éducatif au Bénin : cas de l'enseignement maternel et primaire » FASEG/UAC (2012)